

Ch4 : l'ouverture de l'économie**Introduction :**

L'ouverture générale des économies s'est réalisée grâce au développement des échanges entre pays, qui se caractérise aussi bien par l'accroissement en volume que par la diversification des flux de biens et services grâce à l'élimination des barrières entre eux.

I. L'économie mondiale**A. Nature et évolution des échanges internationaux :****1. Evolution du commercial mondial :**

Document : La croissance des échanges entre pays à l'échelle mondiale (en milliards de USD)

Années	2001	2005	2010	2014
Exportations de marchandises	5990	10120	14851	18422
Exportations de services	1440	2415	3695	4860
Total exportations mondiales	7430	12353	18546	23282

Source /www.wto.org

TRAVAIL À FAIRE :

- Calculer la variation de la valeur des exportations mondiales entre 2001 et 2014
- Analyser en illustrant l'évolution des exportations mondiales entre 2001 et 2014
- Donner des facteurs explicatifs de ce phénomène d'explosion des échanges

Corrigé :

- Taux de variation
- De manière globale, le commerce mondial a explosé entre 2001 et 2014 avec une croissance de la valeur des échanges de plus de 213 % durant les 13 années. tel que les exportations mondiales (de B&S) sont passées de 7430 milliards de dollars à 23 282 milliards dollars.

En effet, Les échanges de marchandises, toujours beaucoup plus importants en valeur que les échanges de services, se sont progressés de 207,5 % sur la période analysée ;

Les services ont connu un taux de croissance de leur valeur plus important que celui des marchandises (237,5 %), leur valeur restant toutefois bien inférieure (presque quatre fois plus faible).

- La forte croissance du commerce s'explique par :**
 - ✓ La réduction progressive des barrières protectionnistes ;
 - ✓ Le progrès dans le domaine des transports et des télécommunications ;
 - ✓ La mise en place d'une division internationale du travail au sein des entreprises avec le développement des firmes multinationales.
 - ✓ La multiplication des accords commerciaux régionaux

2. La participation de chaque zone géographique dans les échanges

❖ Document : Exportations mondiales de marchandises, par région en %

Zone	1983	1993	2003	2016
Amérique du nord	16,8	17,7	15,8	14,3
Amérique du sud	4,5	3	3	3
Europe	43,5	45,9	45,3	38,4
Afrique	4,5	2,5	2,4	2,2
Asie	19	26	26	34

Source : https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/its

Travail à faire :

- Quels sont les pôles qui dominent le commerce mondial ?
- Au plan mondial, quelle est la zone la plus dynamique
- Comment a évolué la répartition du commerce mondial entre les principaux pôles du commerce mondial
- Quel groupe de pays se trouve marginalisé dans le commerce mondial ? Justifiez.

Corrigé

- Aujourd'hui, le commerce mondial est dominé par les pays d'Europe et d'Asie et l'Amérique du Nord qui réalisent respectivement 38,4% et 34 % et 14,3% des échanges mondiaux.
- Il s'agit de l'Asie : (Cet acteur est la Chine, qui joue aujourd'hui le rôle de moteur du commerce mondial.) qui reflète l'explosion du poids des pays émergents dans le commerce mondial, et notamment des pays asiatiques.

- Les pays émergents ont un poids croissant dans les échanges aujourd'hui : de 19 % au début des années 1983 à plus de 34 % aujourd'hui. À l'inverse, le poids des pays développés se réduit, ils ne réalisent plus que 55 % des échanges mondiaux, contre presque 60,3 % en 1983.
- Les pays d'Afrique, d'Amérique centrale et du Sud ainsi effectuent une part très marginale des échanges mondiaux.

3. La diversité des flux de biens

Doc : Les exportations mondiales de marchandises en valeur (Mds de dollar)

Année	2006	2015	
	Part %	Valeur	Part %
Produits agricoles	8,2	1765	9,9%
Combustible et produits des industries extractives	19,8	3788	21,3%
produits manufacturés	72	12300	69,1%
Total		17795	100,0%

TAF :

- Illustrez chaque catégorie de marchandise par un exemple.
- Caractérissez la structure actuelle des exportations mondiales de marchandises puis son évolution depuis 2006.

Exploitation		
Produits agricoles	Combustibles	Produits manufacturés
Céréales, fruits	Pétrole, gaz	Textile, médicaments, TV , ordinateurs, automobiles

2. structure et évolution
 Parmi les différents biens échangés dans le monde, ce sont **les produits manufacturés** (télévisions, téléphones, mobilier, etc.) qui **ont le plus contribué à la croissance des échanges commerciaux** mondiaux, tandis que les combustibles et produits des industries extractives (comme le pétrole, le gaz, le charbon, etc.), de même que les produits agricoles, ont connu une croissance moins forte, bien qu'importante.

Ou

En premier lieu les échanges de produits manufacturés, en second lieu les échanges de combustibles et de minéraux et, enfin, les échanges de produits agricoles. L'échange international de marchandises traduit clairement les échanges de deux grands secteurs de l'économie, le secteur primaire (agriculture, combustibles et minerais) et le secteur secondaire (produits manufacturés).

B. grands pôles du commerce mondial

- Régionalisation** : Tendance à conclure des accords commerciaux entre pays géographiquement proches.
- Les accords de commerce régionaux (ACR) : les niveaux d'intégration**

L'intégration économique régional reflète la construction d'un espace économique ou les différents obstacles se réduisent (disparaître) afin de former un bloc uni.

Etapes	Définitions	Exemple
Zone de libre-échange	C'est un accord consiste à éliminer des barrières commerciales entre les pays membres (Chaque pays décide de sa politique commerciale pour les partenaires commerciaux extérieurs à la zone.)	<u>ALENA</u>
Union douanière	C'est un accord qui ajoute à la zone de libre-échange une politique commerciale commune, notamment un tarif extérieur commun (TEC). Élimination des barrières douanières entre les pays membres+ Politique commerciale commune (TEC) pour les pays extérieurs à la zone.	<u>CDAEO</u>
Marché commun	Union douanière + libre circulation de M/ses, des capitaux et des personnes. Une libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes entre les Etats membre	<u>MERCOSUR</u>
Union économique et monétaire	C'est un accord qui permet la libre circulation des FP, des politiques économiques communes, et coopération monétaire renforcée (M unique). Marché commun + coordination des politiques économiques + adoption d'une monnaie unique qi facilite les échanges et permet de favorise la stabilité de	<u>Union européenne</u>

	l'espace économique. Coordination des politiques économiques + coopération monétaire renforcée	
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

C. Les principaux pôles et zones d'intégration régionale

1. Les principaux ACR sont :

La constitution d'accords entre pays voisins a permis la création de puissants blocs régionaux où les échanges sont intenses :

- l'**ALENA** (1994) est un accord de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique ;
- l'**ASEAN** (1992) est un accord de libre-échange entre 10 pays asiatiques (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) ;
- l'**Union européenne** (1993) est une union douanière entre 27 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, Finlande, France, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Suède et Royaume-Uni).
- **Mercosur : pays de l'Amérique latine (du sud)**
- **Cedeao : pays de l'Afrique de l'Ouest.**

2. Les objectifs de l'intégration économique (avantages)

- Elargir le marché intérieur et accéder à d'autres débouchés (clients)
- Réduire les coûts de production en bénéficiant des avantages de chaque pays 'réalisation d'économie d'échelle'
- Faire face à la concurrence internationale et à la concurrence des autres groupements régionaux ;
- Renforcer la position commerciale des pays partenaire et améliorer la compétitivité
- La diversification des produits échangé et la concurrence entre les partenaires permet d'améliorer le rapport qualité/prix des produits et par conséquent amélioration du niveau de vie des consommateurs.
- Intensification (accroissement) des échanges entre les pays partenaire

Les caractéristiques de commerce mondial

- Le commerce mondial a connu une expansion très rapide
- Les pays développés dominent les échanges extérieurs
- La part des pays ED dans le commerce mondial est faible
- Marginalisation des pays ED
- La plus part des échanges sont des échanges intra régionaux
- Les payés développés exportent des pdts à forte VA
- Les pays en voie de développement exportent des pdts à faible VA

II. L'Organisation Mondiale de Commerce :

1. Définition

L'Organisation mondiale du commerce crée le 1 janvier 1995 à Marrakech pour remplacer le GATT, et dont le rôle principal est de réguler le commerce mondial et de favoriser le libre-échange

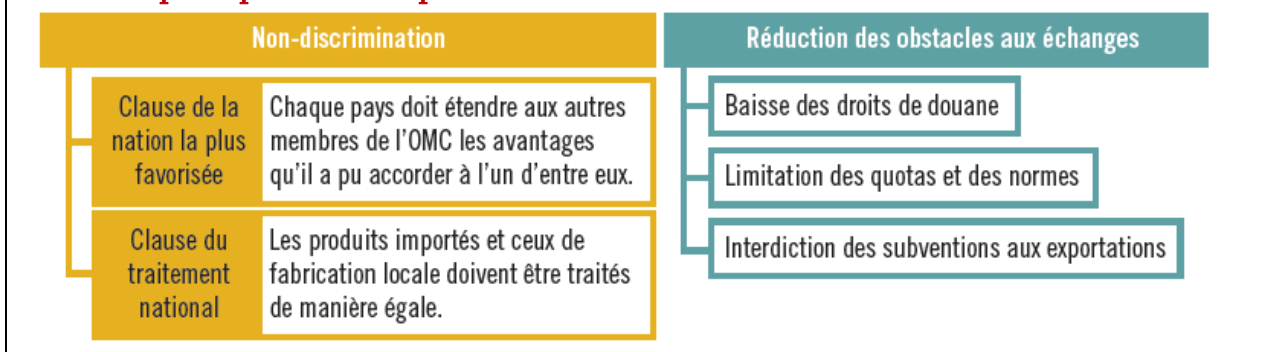
FICHE SIGNALÉTIQUE

- ❖ Sièges: Genève, Suisse
- ❖ Créée le: 1er janvier 1995
- ❖ Créée par: les négociations du Cycle d'Uruguay (1986-1994)
- ❖ Nombre de membres: 164 Membres représentant 98% du commerce mondial
- ❖ Budget: 197 millions de francs suisses pour 2018
- ❖ Direction: Roberto Azevêdo (Directeur général)

2. Les missions importantes de l'OMC sont les suivantes:

- encourager le libre échanges, en réduisant les barrières tarifaires, non tarifaires ;
- Favoriser le développement d'un commerce libre et équitable entre les pays
- Arbitrer et gérer les conflits commerciaux entre les pays membre ;
- coopérer avec d'autres organisations internationales
- offrir un cadre pour les négociations commerciales entre les pays membres,
- contrôle l'application des accords de libre-échange ;

3. les principes défendus par l'OMC



III. L'économie marocaine

A. État des échanges commerciaux extérieurs du Maroc :

- Répartition par produits (voir chapitre 2)
- Répartition géographique des échanges commerciaux

T4-1 Structure géographique des échanges commerciaux en 2017

Millions de dirhans

Continent	Total des échanges	Part %	Importations	Part %	Exportations	Part %	Solde	Taux de couverture %
Europe	462 082	67,4	285 543	65,3	176 539	71,0	-109 004	61,8
- Union Européenne*	413 942	60,4	248 739	56,9	165 203	66,5	-83 536	66,4
Asie	105 593	15,4	81 308	18,6	24 285	9,8	-57 023	29,9
- Pays arabes asiatiques	20 600	3,0	15 797	3,6	4 803	1,9	-10 994	30,4
Amérique	74 781	10,9	52 576	12,0	22 205	8,9	-30 371	42,2
- Etats-Unis	39 713	5,8	29 932	6,8	9 781	3,9	-20 151	32,7
Afrique	37 194	5,4	15 100	3,5	22 094	8,9	+6 994	146,3
- Pays de l'U.M.A**	12 883	1,9	7 551	1,7	5 332	2,1	-2 219	70,6
Océanie	1 596	0,2	1 123	0,3	473	0,2	-650	42,1
Avitaillement	4 517	0,7	1 626	0,40	2 891	1,2	+1 265	177,8
Total	685 770	100,0	437 277	100,0	248 493	100	-188 784	56,8

(*) Il s'agit des vingt-huit pays de l'Union Européenne ; (**) Union du Maghreb Arabe

TAF :

- Lire les chiffres soulignés
- Commenter la structure géographique des échanges commerciaux
- Relever une faiblesse du commerce extérieur marocain

Corrigé

1. lecture

- **67,4%** = les transactions global du Maroc avec l'Europe représente 67,4 % en 2017 ;
- **65,3%** = les importations marocains en provenance de l'Europe représentent 65,3% du total des M[°]
- **71 %** = représente la part des exportations destinées à l'Europe en 2017 ;
- -109 004 : le SC du Maroc avec l'Europe affiche un déficit estimé à 109 00 4 MDH en 2017 ;
- **61,8 %** : les exportations marocaines destinées à l'Europe ne couvrent que 61,8 % des importations provenant de l'Europe en 2017.

Interprétation du tableau

D'après les données du tableau, on constate que les échanges commerciaux extérieurs marocains se concentrent géographiquement sur l'Europe. En effet, en 2017, le Maroc a réalisé 71 % de ses exportations (1^{er} client) et 65,3 % de ses importations (1^{er} fournisseur) avec l'Europe,

L'Asie arrive en deuxième place, elle intervient pour 15,4% dans le total des transactions commerciales. Puis l'Amérique et l'Afrique avec des parts respectives de 10,9 % et 5,4 %.

Alors que, les échanges avec l'Océanie restent faible 0,2%.

Cette structure montre la faible diversification géographique des échanges commerciaux marocains et la dépendance du Maroc au marché européen.

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 61,8 % pour l'Europe. et 30% pour l'Asie. Le déficit avec tous les continents : le déficit important vis à vis de l'Europe (principal partenaire), mais aussi vis-à-vis de l'Asie (dépendance énergétique).

B. Les caractéristiques du commerce extérieur marocain

- Un déficit commercial chronique (durable)
- Concentration des échanges avec l'Europe environ 67,4 % en 2017
- Exportation des produits de faible valeur ajoutée
- Faible compétitivité des produits exportés
- faible diversification des produits exportés.
- La majorité des exportations marocaines sont des produits primaires (phosphate qui dépend des cours du marché mondial, et pdts agricole qui dépendent des aléas climatique)
- une partie des besoins du marché intérieur sont satisfait par les importations
- Faible part dans le commerce mondial
- Taux de couverture faible
- Dépendance de l'extérieur pour les pdts stratégiques (pétrole, équipements) ou d première nécessité (céréales)/
-

C. Pour développer les échanges extérieurs du Maroc plusieurs actions doivent être réalisées

- Valorisations des exportations marocaines notamment le phosphate et les produits agricoles pour offrir des produits à valeur ajoutée élevée et améliorer des termes d'échange
- Encourager le secteur exportateur par les subventions et exonérations fiscales
- Multiplier les ALE avec d'autre région et continent afin de diversifier les partenaires, prospecter nouveaux débouchés « marché africain, Arab et Amérique latine »
- Diversifier la nature des produits pour améliorer l'offre exportable (qualité, innovation)
- Améliorer la compétitivité en encourageant la recherche scientifique et la formation pour augmenter la productivité
- Développer le tissu économique marocain (l'industriel, agricole et tertiaire)
- développer une stratégie de logistique pour réduire les charges de transport et de renforcer la compétitivité de l'économie marocaine.
- Développer la diplomatie économique pour faire connaître les produits marocains (d'être présent dans des organisations internationales).

D. Les perspectives du commerce extérieur marocain

En plus de l'appartenance à l'OMC, il est lié à un certain nombre de pays et groupements régionaux par des accords divers .on peut citer à titre d'exemple :

1. L'accord d'association Maroc – Union européenne

Nature de l'accord :	Accord d'Association
Date de Signature de l'Accord :	le 26 février 1996
Entrée en vigueur :	le 1 ^{er} mars 2000
Champ d'application :	les différents aspects de coopération économique, commerciale, culturelle, politique et financière.
Objectifs de l'Accord :	
Sur le plan économique, l'Accord vise à :	
<ul style="list-style-type: none"> • établir une zone de libre-échange approfondi • la promotion des investissements européens au Maroc • approfondir la libéralisation du commerce des produits agricoles et de la pêche, • le renforcement de la politique de recherche et d'innovation dans le secteur industriel renforcer l'intégration commerciale à travers la mise en œuvre du protocole Pan-Euromed sur les règles d'origine. 	

2. Accord de libre-échange Maroc-USA

Le Maroc et les Etats-Unis ont décidé d'établir une zone de libre-échange en vue de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays.

Nature de l'accord :	Accord de libre échange
Date de Signature de l'Accord :	15/06/2004
Entrée en vigueur :	01/01/2006
Champ d'application :	Tous les secteurs de l'activité économique
Objectifs de l'Accord :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accéder à un marché très large • Diversifier les débouchés • Attire les investissements américains 	

3. Accord de libre-échange entre les pays arabes méditerranéens dit « Accord d'Agadir »

C'est un accord qui est signé le 25/02/2004 et vise la création d'une zone de libre-échange entre les pays arabes de pourtour méditerranéen, qui débute entre quatre pays : le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie.

Objectifs de l'accord :

- Instauration, dès l'entrée en vigueur de l'accord, d'une zone de libre-échange entre la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie et le Maroc.
- Dynamisation des échanges commerciaux, le développement du tissu industriel, la promotion de l'activité économique et de l'emploi, l'amélioration de la productivité et du niveau de vie dans les pays membres.
- Coordination des politiques économiques globales et sectorielles des pays membres, en particulier dans les domaines du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'industrie, des finances, de la fiscalité, des services et des douanes.
- Harmonisation des législations des pays membres en matière économique.

Les accords conclus avec d'autres pays

Pour diversifier les marchés, le Maroc a conclu d'autres accords avec la Turquie, L'Égypte, La Jordanie,.....

Avantage de l'ouverture

accéder un marché très large qui permet de réaliser des économies d'échelle
 Transfert de technologie
 Augmentation des IDE
 Augmentation de la production et création d'emploi
 Entrées de devises et capitaux
 Barrière moins lourds

Inconvénients de l'ouverture

Concurrence étrangères pour les PME et les industries naissantes
 Exigence qualité des produits.(nouvelles formes e protectionnisme)
 Destruction d'emploi en raison de la concurrence
 Aggravation du déficit commercial
 Dépendance aux IDE
 Baisse des recettes fiscales

Synthèse

Dans un contexte marqué par l'ouverture des économies et l'intensification de la concurrence internationale, le Maroc a conclu, dans le cadre de sa politique d'ouverture, plusieurs ALE.

Après avoir présenté les opportunités des ALE et leurs impacts sur l'économie marocaine, précisez les solutions permettant de tirer profit de ces accords.

Dans le cadre de sa politique d'ouverture accrue et d'intensification de ses échanges commerciaux, le Maroc a conclu plusieurs ALE avec des partenaires de niveau de développement différent pour réussir son insertion dans l'économie mondiale.

Un ALE est un accord qui favorise la libre circulation des biens et des services entre deux ou plusieurs pays en éliminant progressivement les obstacles tarifaires et non tarifaires.

Or, malgré la multiplicité des ALE conclus, le Maroc n'en a pas bénéficié pleinement. Quelles sont donc les solutions pour en tirer profit ?

Pour répondre à cette question, nous allons présenter dans un premier point les opportunités des ALE et leurs impacts sur l'économie marocaine et préciser les solutions permettant de tirer profit de ces accords dans un deuxième point.

I. Opportunités et impacts des ALE :

(Trois impacts positifs suffisent :

(Trois impacts négatifs suffisent :

La multiplicité des ALE conclus par le Maroc avec l'UE, les Etats Unis, la Turquie , certains pays arabes... est justifiée par les opportunités de **croissance offertes par l'économie mondiale, l'attractivité des investissements étrangers** qui favorisent la **création d'emploi, l'entrée de devises, l'augmentation du PIB ...** , De même, les ALE facilitent **l'accès à des marchés larges** et donc la **réalisation des économies d'échelle, le transfert de la technologie**, la relance de la croissance. Les ALE sont également un moyen pour les **entreprises nationales d'être plus compétitives**.

Ces ALE ont impacté positivement l'économie marocaine dans la mesure où ils ont **favorisé la modernisation du système commercial** permettant **d'améliorer la qualité du monde des affaires** au Maroc et de **renforcer l'attractivité des investissements étrangers**. A cela s'ajoute **une forte dynamique du commerce extérieur** durant les dernières années, **une diversification des marchés....**

Cependant, l'impact des ALE est aussi négatif. Les échanges commerciaux du Maroc avec les pays signataires des ALE sont tous déficitaires. **Les déficits commerciaux se sont fortement creusés entre 2000 et 2015** : Ils sont passés avec l'Union européenne de 12,7 milliards de DH à 55,7 milliards de DH et avec les Etats Unis de 4,1 milliards de DH à 16,1 milliards de DH. Ainsi, le déficit avec les pays signataires des ALE représente 57% du déficit global du Maroc. Donc, l'ouverture accrue via les ALE a engendré une **augmentation plus rapide des importations comparée à celle des exportations**.

Ces accords ont également des impacts négatifs sur l'économie à cause de **la concurrence des produits étrangers et portent ainsi atteinte au tissu productif local** ce qui contribue à **l'augmentation du taux de chômage**. Pour tirer profit des ALE, le Maroc doit mettre en place plusieurs mesures.

II. Solutions permettant de tirer profit des ALE :

Pour tirer profit des ALE qu'il entretient avec 56 pays à travers le monde et saisir les opportunités qu'ils offrent, le Maroc doit mettre en place plusieurs actions. A commencer **par la mise à niveau de son économie, le renforcement de sa compétitivité par les prix et la qualité** et la **diversification des marchés et des produits** en renforçant **la capacité à lancer de nouveaux produits**. De même, il faut **réduire la dépendance alimentaire, énergétique et technologique** afin de diminuer les importations et **réaliser aussi plus de gains en matière de logistique**.

L'opérationnalisation et la réalisation des synergies entre les stratégies sectorielles de développement (Plan National d'Accélération Industrielle, plan Maroc vert ...) permettraient de diversifier l'offre exportable du pays, d'élargir ses parts de marché et de le doter de nouvelles potentialités créatrices d'emploi répondant au mieux aux exigences internes d'équilibres macroéconomiques et externes de compétitivité internationale.

En guise de conclusion, tant que la voie de l'ouverture sur l'extérieur à travers les ALE reste un choix prioritaire pour le Maroc, dépasser les faiblesses de l'économie devient donc une nécessité et un gage de croissance économique.